

MARRAKECH DURABLE



ROYAUME DU MAROC
المملكة المغربية
Royaume du Maroc
ولاية جهة مراكش-آسفي



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMUNE
DE MARRAKECH



Intitulé du Projet : Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants (Marrakech, Ville Durable)

Appel à Consultation pour le recrutement

Référence :

d'un BET spécialisé pour :

AC15/PROJET_MVD/2025

**Elaboration d'un schéma directeur pour la
gestion durable des déchets verts de la ville
de Marrakech**

Version :

Décembre 2025

Termes de référence

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : projet_mvd@environnement.gov.ma Avec la mention obligatoire : « AC15/Projet_MVD/2025 Demande de complément d'information »

Table des matières

1. Présentation et consistance de l'étude	4
1.1. Contexte de l'étude	4
1.2. Objectif général.....	5
1.3. Objectifs spécifiques	5
1.4. Description des missions.....	8
1.5. Consistance des Prestations	8
1.5.1. Mission 1 – Diagnostic et caractérisation du gisement de déchets verts	8
1.5.2. Mission 2 – Étude des scénarios de valorisation	10
1.5.3. Mission 3 : Étude technico-financière de la solution retenue et élaboration du DAO	12
1.6. Durée de la prestation.....	14
1.7. Réunions de travail	14
1.8. Livrables à fournir.....	15
1.9. Examen et validation des livrables	16
1.10. Confidentialité et propriété des livrables	17
2. Modalités de règlement	17
2.1. Modalités de règlement.....	17
2.2. Exonération de la TVA.....	17
3. Règles de consultation.....	17
3.1. Modalités de candidature	17
3.2. Conditions requises des concurrents.....	18
3.3. Qualifications et expériences requises du BET	18
3.3.1. Chef (fe) de l'équipe des experts :	19
3.3.2. L'équipe des experts :	19
3.4. Composition des réponses à la présente consultation.....	20
3.4.1. Dossier administratif	20
3.4.2. Offre technique	20

3.4.3. Offre financière	21
4. Critères d'évaluation de la consultation	25
Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur	28
Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement.....	30
Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae.....	32

1. Présentation et consistance de l'étude

1.1. Contexte de l'étude

Dans un contexte mondial marqué par des enjeux environnementaux et sociaux d'une ampleur sans précédent, le projet « Marrakech, Ville Durable » (PMVD) constitue une initiative visionnaire et ambitieuse. Intégré au Sustainable Cities Impact Program (SCIP) du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), ce programme vise à positionner Marrakech comme un modèle de résilience et de durabilité urbaine.

Porté par une approche innovante de planification territoriale et financière, le projet MVD mobilise divers acteurs : institutions publiques, partenaires techniques, communautés locales et secteur privé, afin de construire un avenir harmonieux et durable. Sous l'impulsion du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), avec le soutien du PNUD et en partenariat avec la Commune de Marrakech, le projet constitue un catalyseur de transformation pour la ville.

L'objectif dépasse le simple renforcement institutionnel : il s'agit de promouvoir des investissements stratégiques sobres en carbone et de soutenir un développement inclusif et respectueux de l'environnement. Le projet MVD entend favoriser des solutions novatrices et réplicables dans les domaines suivants :

- Renforcement de l'urbanisme durable et intégré ;
- Investissements durables, sobres en carbone et résilients, incluant la conservation et la restauration des terres ;
- Planification financière innovante ;
- Plaidoyer, échanges de connaissances, renforcement des capacités et partenariats.

Marrakech, véritable cité-jardin, doit son identité à son histoire liée aux oasis, à ses nombreux espaces verts et à la gestion de l'eau qui les irrigue. Dans ce contexte, la gestion durable des déchets verts constitue un enjeu majeur pour la ville ocre. En effet, Marrakech produit des volumes croissants de résidus végétaux issus des espaces verts, de la voirie, du secteur hôtelier ainsi que des jardins publics et privés. Ces déchets verts constituent une ressource précieuse dont la valorisation contribuera à renforcer la résilience climatique de la ville.

L'absence de valorisation adéquate entraîne la saturation des décharges, freine la transition vers une économie circulaire et limite la création de filières vertes. Développer une solution durable pour la gestion des déchets verts constitue donc un levier stratégique à l'intersection des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la ville.

Le présent appel à consultation a ainsi pour objectif de sélectionner un Bureau d'Études Techniques (BET), chargé de mener une étude approfondie pour concevoir une solution durable de gestion des déchets verts performante, et d'en élaborer les documents techniques constitutifs d'un dossier d'appel d'offres (DAO) pour sa mise en œuvre.

1.2. Objectif général

L'objectif principal est de doter la ville de Marrakech d'une vision stratégique, pragmatique et durable pour la mise en place d'un système moderne de traitement et de valorisation des déchets verts. La mission vise à transformer cette problématique environnementale en levier de développement économique, social et écologique.

L'étude doit repositionner les déchets verts comme une ressource valorisable (compost, fertilisants organiques, etc.) afin de :

- Réduire les volumes dirigés vers les décharges ;
- Renforcer la gestion urbaine ;
- Consolider une économie circulaire locale.

L'étude identifiera les solutions techniques, économiques et organisationnelles adaptées au contexte de Marrakech, prenant en compte :

- Le climat aride et les flux saisonniers de déchets ;
- La diversité des espaces végétalisés ;
- Le potentiel d'usage agricole et énergétique à l'échelle communale et régionale.

Elle devra fournir un diagnostic approfondi, analyser les filières pertinentes, évaluer la viabilité économique et proposer un plan d'action concret pour la mise en œuvre et la gestion efficace de la filière.

Pour atteindre ces ambitions, l'étude sera articulée autour des objectifs spécifiques suivants :

1.3. Objectifs spécifiques

Analyser le cadre réglementaire, institutionnel et technique en vigueur

Examiner les lois, règlements, normes techniques et politiques publiques encadrant la gestion des déchets verts. Cette analyse vise à clarifier les responsabilités et les rôles des différentes instances impliquées dans le secteur.

Recenser et cartographier les acteurs du secteur

Ce travail intégrera de cartographie concernera l'ensemble des producteurs, entreprises, opérateurs publics et privés, autorités locales, institutions techniques, et sociétés spécialisées dans le secteur des déchets verts. Il permettra de définir précisément leur périmètre d'action, d'analyser les synergies, les chevauchements éventuels, et les dynamiques d'interaction entre les différents niveaux d'intervention.

Collecter, analyser les données documentaires disponibles et réaliser un benchmarking national et international

Réaliser une analyse documentaire incluant les études antérieures, les rapports institutionnels, les initiatives pilotes et les projets en cours, complétée par un benchmarking national et international. L'objectif est de constituer une base de connaissances solide permettant d'identifier les bonnes pratiques éprouvées, de capitaliser sur les retours d'expérience, et de dégager les principales contraintes techniques, institutionnelles et économiques rencontrées dans la valorisation des déchets verts. Ce travail exploratoire offrira ainsi une vision comparative éclairée, propice à l'adaptation de modèles performants et inspirants au contexte local.

Établir un diagnostic précis du gisement de déchets verts à Marrakech

Identifier les volumes produits annuellement, d'analyser leur répartition géographique ainsi que leur saisonnalité, afin de mieux comprendre les dynamiques de production liées aux spécificités locales. Cette analyse sera complétée par une caractérisation qualitative des déchets verts, en distinguant leur nature et leur composition selon les différentes sources urbaines telles que les parcs et jardins publics, ou encore les espaces privés. Enfin, une attention particulière devra être accordée à l'évaluation des modes actuels de gestion, en mettant en évidence leurs limites techniques, organisationnelles et financières, ainsi que leurs impacts environnementaux et économiques, dans le but de dégager les pistes d'amélioration et de valorisation les plus pertinentes

Proposer des solutions techniques pour la gestion intégrée des déchets verts

L'étude devra identifier et proposer des solutions techniques adaptées à toutes les étapes de la filière, en tenant compte du contexte local et de la diversité des flux. Ces solutions pourront être localisées (au sein des quartiers ou des établissements producteurs) ou structurées (centralisées ou mutualisées) :

Analyser les potentialités de valorisation adaptées au contexte local

Analyser les potentialités de valorisation des déchets verts en tenant pleinement compte du contexte spécifique de Marrakech. Cette analyse implique l'examen des différentes options techniques de valorisation afin d'identifier les solutions les plus adaptées et efficaces. Chaque alternative sera évaluée à la lumière des particularités locales : climat aride, besoins agricoles et paysagers de la zone d'étude, infrastructures existantes, ainsi que potentiel économique des marchés concernés. L'objectif est de retenir des solutions capables non seulement de réduire la pression sur les décharges, mais également de générer une valeur ajoutée environnementale, sociale et économique, en favorisant la création d'emplois verts et le développement d'une filière durable et intégrée de gestion des déchets verts.

Déterminer les exigences techniques et environnementales

Identifier les contraintes spécifiques liées à l'implantation des solutions proposées selon leur typologie, en évaluant les critères d'accessibilité, de proximité des gisements, de compatibilité avec l'urbanisme et de respect de l'environnement et des populations riveraines.

Effectuer une analyse stratégique de type SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces)

Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces des solutions proposées afin de déterminer les leviers d'action prioritaires et formuler des recommandations concrètes.

Évaluer la faisabilité des scénarios et sélectionner la solution la plus pertinente

Étudier la faisabilité économique et organisationnelle, la rentabilité, la viabilité et les opportunités de valorisation sur les marchés locaux et régionaux, et définir les modèles de gestion et de gouvernance adaptés.

Traduire la solution retenue en Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Formaliser la solution retenue en DAO complet et opérationnel, comprenant les spécifications techniques, les exigences de performance, les modalités d'exécution et de suivi, et les critères de sélection des prestataires.

Proposer un plan d'action stratégique et opérationnel

Élaborer une feuille de route claire pour la mise en œuvre des solutions proposées, précisant les étapes de conception, de mise en place et d'exploitation, les délais, les besoins financiers et institutionnels, ainsi que les modalités de coordination et les partenariats stratégiques.

Intégrer les dimensions sociales, environnementales et de gouvernance

Assurer que la mise en œuvre des solutions prenne en compte la création d'emplois verts, la réduction des nuisances, l'amélioration de la qualité de vie, l'inclusion des acteurs locaux, la cohérence avec les priorités et stratégies nationales et la convergence avec les stratégies locales de développement durable.

1.4. Description des missions

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la présente consultation est répartie en trois missions principales :

N°	Titre de la mission	Description, de la mission	Durée de la mission
Mission 1	Diagnostic et caractérisation du gisement de déchets verts	Analyser de manière exhaustive le gisement de déchets verts et le cadre réglementaire, technique et institutionnel, afin de fournir une base solide pour la conception et la valorisation de la filière.	1 mois
Mission 2	Étude des scénarios de valorisation	Identifier et comparer différentes options techniques et organisationnelles de valorisation des déchets verts, évaluer leur faisabilité, et recommander la solution la plus adaptée.	2 mois
Mission 3	Étude technico-financière de la solution retenue et élaboration du DAO	Évaluer la faisabilité technique, économique et organisationnelle de la solution retenue et proposer les modalités de mise en œuvre.	1 mois

1.5. Consistance des Prestations

Les prestations confiées au BET se décomposent en plusieurs volets principaux, chacun comportant plusieurs étapes clés :

1.5.1. Mission 1 – Diagnostic et caractérisation du gisement de déchets verts

L'objectif de cette mission est de former une vision complète et précise de la production et de la gestion actuelle des déchets verts, permettant d'identifier les flux valorisables et de préparer les étapes suivantes de l'étude. Elle comprendra les éléments suivants :

⊕ Analyse du cadre réglementaire, institutionnel et technique

- Recueil et examen des textes législatifs et réglementaires, arrêtés et normes applicables.
- Cartographie des responsabilités des différents acteurs (ministères, collectivités, agences spécialisées).
- Étude des normes techniques nationales et internationales pour garantir sécurité et performance.

Recensement et cartographie des acteurs du secteur

- Identification des producteurs de déchets verts (espaces publics, privés, hôtellerie, voirie).
- Recensement des opérateurs de collecte, transport et valorisation.
- Identification des laboratoires et protocoles d'essais, et analyse des interactions entre acteurs.

Analyse documentaire et Benchmarking national et international

- Synthèse des études existantes et retours d'expérience locaux et internationaux.
- Benchmarking national et international pour identifier les bonnes pratiques et solutions innovantes.
- Analyse des modes actuels de gestion et de leurs impacts environnementaux et économiques (en se basant sur le contrat de gestion déléguée en cours, le contrat d'entretien des espaces verts et le retour des acteurs publics et privés).

Quantification et caractérisation des déchets verts

- Estimation des volumes annuels de déchets verts produits par source (espaces publics, parcs, jardins privés, établissements hôteliers, voirie, etc.).
- Caractérisation qualitative : composition, propriétés physico-chimiques (taux d'humidité, teneur en matières organiques, potentiel énergétique), aptitude aux filières de valorisation.
- Classer les déchets selon leur aptitude à différentes filières de valorisation (compostage, biomasse, fertilisant).
- Calculer une projection du gisement sur 7, 15, 20 ans tenant compte des documents urbanistiques et des projets d'aménagements urbains en cours.
- Analyse de la répartition géographique dans la ville, identification des quartiers, des points d'intérêt et zones à forte production.
- Étude de la saisonnalité et des fluctuations de la production liées au climat, aux périodes d'entretien des espaces verts et aux cycles agricoles ou urbains

Réaliser une analyse SWOT

- Identifier forces, faiblesses, opportunités et menaces pour orienter les choix stratégiques.

Synthèse du diagnostic

- Résumé exécutif présentant les enjeux, les principaux constats et les priorités d'action.
- Rappel du contexte national en termes d'économie circulaire.
- Synthèse des enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés aux déchets verts.
- Résumé des résultats de l'étude de marché (volumes, débouchés, acteurs).
- Principales conclusions de l'analyse SWOT.

Livrables de la Mission 1

- Rapport global de la Mission 1 : « Diagnostic et caractérisation du gisement de déchets verts » ;
- Note de synthèse du diagnostic.

Cette mission s'étend sur une durée maximale de 1 mois.

1.5.2. Mission 2 – Étude des scénarios de valorisation

Cette mission revêt un caractère stratégique dans le processus global de gestion des déchets verts de la Ville de Marrakech, elle vise à analyser et proposer des scénarios de gestion et de valorisation des déchets verts à Marrakech, en considérant les aspects techniques, logistiques, économiques, environnementaux, organisationnels et sociaux, afin de définir les options les plus adaptées au contexte local.

⊕ Vision et objectifs stratégiques

- Définition d'une vision concertée pour la valorisation des déchets verts.
- Détermination d'objectifs chiffrés : taux de recyclage visé, volumes à valoriser, avec indicateurs de suivi.
- Élaboration d'une stratégie de débouchés : identification des segments porteurs et des formats de produits à développer.
- Définition des mécanismes d'incitation et de financement des solutions potentielles (projets publics, subventions, partenariats public-privé).

⊕ Solutions techniques pour la gestion intégrée des déchets verts

- Identifier et proposer des solutions techniques adaptées à toutes les étapes de la filière :
 - **Pré-collecte** : Mise en place de dispositifs de tri à la source, points de collecte de proximité, sensibilisation des producteurs, équipements adaptés pour la séparation des déchets verts.
 - **Collecte** : Définition de circuits de collecte efficaces, choix de véhicules adaptés, fréquence de collecte optimisée selon les saisons et volumes générés.
 - **Valorisation in situ** : Étudier les solutions de valorisation directe dans les parcs, jardins publics, espaces privés ou institutions.
 - **Transfert** : Organisation et modalités de transfert pour regrouper les déchets verts avant valorisation, avec gestion logistique et suivi des flux.
 - **Valorisation hors site / plateformes** : Étudier la possibilité de traitement centralisé en prenant en compte les infrastructures existantes et les marchés potentiels.

⊕ Gouvernance et acteurs de la filière

- Proposer un modèle fonctionnel de gouvernance (rôles et responsabilités) des principaux intervenants.
- Définir les mécanismes de coordination et de suivi.
- Poser les mécanismes de concertation et de validation technique (ateliers, comités, circuits de décision).

- Inclure les acteurs locaux (associations, coopératives, secteur privé, société civile) dans la gouvernance et la valorisation des déchets verts.

Intégration du volet social et genre

- Définition de mesures favorisant la création d'emplois verts et le développement de compétences locales.
- Promotion de l'inclusion des femmes et du secteur informel dans la filière.
- Promotion des bonnes pratiques environnementales et contribution aux objectifs locaux et nationaux de développement durable, économie circulaire et lutte contre le changement climatique.
- Communication et sensibilisation auprès des habitants pour favoriser l'acceptabilité sociale et l'appropriation du projet.

Analyse des options techniques et proposition de scénarios de gestion

- Définir les options techniques adaptées aux volumes et types de déchets verts identifiés.
- Étudier les technologies complémentaires et innovantes pour la valorisation.
- Proposer différents scénarios de gestion intégrée (in situ, hors site, mixtes) et les comparer selon des critères techniques, économiques, environnementaux, sociaux et de genre.
- Proposer une analyse sommaire des coûts pour chaque scénario de gestion
- Identifier les options les plus pertinentes et réalisables.
- Conception primaire des installations et définition des flux opérationnels (réception, tri, stockage, transformation, valorisation) pour chaque scénario.
- Sélectionner les équipements et technologies adaptés pour chaque filière.
- Prévoir la gestion des sous-produits et résidus.

Stratégie de localisation

- Définir les critères de sélection d'un site en fonction du scénario de valorisation retenu (solution localisée, centralisée ou mutualisée).
- Adopter une approche de concertation avec les parties prenantes (Wilaya, Communes, autorités locales, Domaine de l'État, ANEF, etc.).
- Présélectionner les surfaces libres à l'aide d'une cartographie SIG.
- Mener des enquêtes et visites de terrain pour authentifier et affiner la sélection des sites potentiels.
- Réaliser une analyse multicritère des sites selon des paramètres techniques, environnementaux, sociaux et économiques :
 - Occupation des sols et inventaire des activités dans la zone.
 - Documents d'urbanisme, études/travaux en cours (suivant le scénario retenu).
 - Zones non autorisées, vulnérables ou soumises à contraintes spécifiques.
 - Éléments esthétiques, paysagers, géomorphologiques, géologiques et géotechniques.
 - Cartes thématiques et nature foncière des parcelles.
 - Élaboration d'une matrice d'analyse pour justifier la sélection finale du site optimal.

La sélection finale intégrera une concertation approfondie avec le comité de suivi et les administrations compétentes.

Analyse organisationnelle et gouvernance

- Proposition de mécanismes de coordination entre acteurs, suivi et contrôle de la performance de la filière.
- Définition des modèles de gestion adaptés : public, privé, partenariat public-privé, délégation de service.
- Évaluation des besoins en ressources humaines et compétences pour l'exploitation et le suivi de la filière.
- Proposition de mécanismes de coordination entre les acteurs, incluant suivi, contrôle et reporting de la performance de la filière.

Livrables de la Mission 2

- Rapport global de la mission 2 (version provisoire et définitive) ;
- Cartes thématiques ;
- Plan de masse des solutions de valorisations proposées.
- Note de synthèse.

Cette mission s'étend sur une durée maximale de 2 mois.

1.5.3. Mission 3 : Étude technico-financière de la solution retenue et élaboration du DAO

Cette mission visera à analyser la faisabilité technique, financière et organisationnelle des solutions retenues par le comité de suivi, pour la valorisation des déchets verts, en intégrant les dimensions environnementales, sociales et climatiques. La mission permettra de préparer les dossiers d'appel d'offres / appel à manifestation d'intérêt nécessaires pour concrétiser les solutions retenues.

Etude détaillée de la faisabilité technique et financière

- Dimensionner les installations et définir les flux opérationnels (réception, tri, stockage, transformation, valorisation) : note de calcul / choix technologique / plans de masse et d'exécutions.
- Réaliser une étude financière détaillée incluant :
 - Analyse des coûts d'investissement et d'exploitation.
 - Évaluation des moyens humains et matériels nécessaires.
 - Élaboration d'un programme d'investissement annuel.
 - Calcul détaillé des amortissements et de l'évolution de la masse salariale.
 - Identification des revenus potentiels issus de la valorisation (vente de compost, énergie, fertilisants, autres produits).
 - Évaluation de la rentabilité et de la durabilité économique à court, moyen et long terme.

- Préparation d'un Compte de Produits et Charges (CPC) détaillé.
- Étude des schémas de financement.

Optimisation de l'impact économique, environnemental et social

- Évaluation des bénéfices pour la réduction des déchets en décharge et pour la préservation des sols.
- Analyse de l'impact sur les émissions de GES et contribution à la lutte contre le changement climatique (réduction des trajets, valorisation des DV, etc.).
- Mesure des effets sur la création d'emplois verts et le développement local.
- Intégration des dimensions sociales et de genre : inclusion des femmes et du secteur informel, renforcement des compétences locales.

Élaboration de Dossiers d'Appels d'Offres (DAO)

En fonction des solutions techniques retenues (in site, hors site), il y a lieu de préparer les DAO/AMI nécessaires pour concrétiser ses solutions :

- Définition des exigences techniques et de performance.
- Spécification des critères de qualification, d'attribution et de performance.
- Formulation des plans d'exécution, modalités de gestion, responsabilités et pénalités contractuelles.
- Intégration des exigences :
 - Environnementales,
 - Sociales (inclusion, emploi local),
 - De suivi-évaluation et de reporting.
- Préparation du dossier de consultation permettant une mise en concurrence transparente et conforme à la réglementation en vigueur complet (Avis, RC, CPS, plans d'exécution, annexes).

Livrables de la Mission 3

- Rapport global de la Mission 3 : « Étude de la faisabilité technique et financière » ;
- Comptes-rendus des réunions ;
- Dossier d'Appel d'Offres (Avis, RC, CPS, plans d'exécution, annexes) ;
- Note de synthèse.

Cette mission s'étend sur une durée maximale de 1 mois.

1.6. Durée de la prestation

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet de la présente consultation. Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d'exécution des missions selon les termes de la présente consultation et les règles de l'art.

Les délais de réalisations par mission sont les suivants :

- Préparation du rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail : 15 jours après le début de la consultation (ordre de service) ;
- Mission 1 : 1 mois ;
- Mission 2 : 2 mois ;
- Mission 3 : 1 mois.

1.7. Réunions de travail

Le BET est tenu à planifier en parfaite concertation avec l'équipe du projet, les réunions de travail (concertation & suivi) à organiser dans le cadre cette prestation. Les réunions de travail et de suivi se feront généralement en présentiel.

Quatre (4) ateliers sont à programmer : où toute la logistique et la documentation doivent être préparées et fournies par le prestataire, à savoir :

- Atelier 1 : Au démarrage de la prestation ayant pour objectif de présenter les objectifs de la prestation et la méthodologie de travail à adopter ;
- Atelier 2 : Présentation des résultats de la première mission ;
- Atelier 3 : Présentation des résultats de la deuxième mission ;
- Atelier 4 : Présentation des résultats de la troisième mission ;
- Atelier 5 : Restitution des résultats finaux.

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

Tous les frais relatifs aux déplacements, organisations des ateliers, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l'offre financière du Prestataire. Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maître d'ouvrage et ses partenaires.

Aucun service de restauration ou de réservation de salle n'est sollicitée dans le cadre de cette prestation. L'ensemble des ateliers et réunions seront organisés au niveau des administrations partenaires du PMVD (Wilaya, Commune, DR Environnement).

1.8. Livrables à fournir

Livrables	Date de remise des livrables
<p><u>Livrable 0 (L0)</u></p> <p>Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail (en arabe et en français) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Objectifs et consistance de la prestation ; 2. Concepts et méthodologie de travail ; 3. Besoin en données à collecter auprès des acteurs ; 4. Outils de travail et cadre de gouvernance ; 5. Chronogramme détaillé de la prestation. 	<p>15 jours après le début de la consultation (Signature du contrat)</p>
Atelier 1 de démarrage : Présentation du rapport d'établissement	
<p><u>Livrables 1 (L1) (Mission 1)</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport global de la mission 1 (version provisoire et définitive) ; 2. Comptes rendus de réunion 3. Note de synthèse. 	<p>Un (1) mois après l'Atelier de démarrage.</p>
Atelier 2 : Présentation et validation des résultats de la mission 1	
<p><u>Livrables 2 (L2) (Mission 2) :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport global de la mission 2 (version provisoire et définitive) ; 2. Comptes rendus de réunion 3. Note de synthèse. 	<p>Deux (2) mois après l'atelier de validation de la mission 1</p>
Atelier 3 : Présentation et validation des résultats de la mission 2	
<p><u>Livrables 3 (L3) (Mission 3) :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport global de la mission 3 (version provisoire et définitive) ; 2. Comptes-rendus des réunions. 	<p>Un (1) mois après l'atelier de validation de la mission 2</p>

<p>3. Dossiers d'Appels d'Offres (Avis, RC, CPS, plans d'exécution, annexes) ;</p> <p>4. Note de synthèse.</p>	
Atelier 4 : Présentation et validation des résultats de la mission 3	
Atelier 5 : Restitution finale de l'ensemble des résultats de la prestation	

N.B :

- *L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.*
- *Les livrables définitifs de chaque mission doivent être livrés également en format papier en 5 exemplaires.*
- *Le rapport de synthèse de la prestation doit être en arabe et en français.*
- *Une version en arabe du rapport de synthèse de la mission doit être produite et soumise sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendue au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.*
- *La présentation finale qui sera exposée lors de l'atelier de restitution sera éditée en langue arabe et française.*

1.9. Examen et validation des livrables

L'ensemble des prestations seront suivis et facilités par le Maître d'ouvrage à travers le Coordonnateur National du Projet « Marrakech, ville durable » et l'équipe du projet.

Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera par l'équipe du projet.

Tous les livrables de la prestation seront transmis par le BET à l'équipe du projet pour examen. L'examen en question se fera durant une semaine (7 Jours) calendaires et peut donner lieu à des ajustements.

Le BET assurera l'actualisation des livrables suite aux remarques de l'équipe du projet dans un délai de 5 jours calendaires après la notification des remarques.

Les prestations relatives à la présente assistance technique feront objet d'un ordre de service initial lors du lancement de la prestation. Les livrables qui seront fournis dans le cadre de cette mission doivent respecter les dates fixées dans le tableau ci-dessus.

1.10. Confidentialité et propriété des livrables

L'attributaire s'engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation.

Tous les documents, rapports, outils, bases de données, établis par le BET sont la propriété exclusive du maître d'ouvrage.

2. Modalités de règlement

2.1. Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par l'équipe du projet) sur la base de décompte rétabli par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maître d'ouvrage des prestations y afférentes.

2.2. Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

3. Règles de consultation

3.1. Modalités de candidature

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

Dossier physique

Déposer votre dossier scellé au niveau du Bureau du projet « Marrakech, ville durable », situé à la Direction Régionale de l'Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC15/Projet_MVD/2025 _ nom du BET ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

- Une 1ère enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC15/Projet_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif _ nom du BET ».
- Une 2ème enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC15/Projet_MVD/2025 – Offre financière _ nom du BET ».
- Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

Ou

Dossier numérique

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l'adresse mail suivante : projet_mvd@environnement.gov.ma. Merci de noter que le trait d'union entre Projet et MVD est celui de dessous de ligne (tiret du bas « _ » et non celui sur la ligne « - »)

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

- Un 1er e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC15/Projet_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif _ nom du BET ».
- Un 2ème e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC15/Projet_MVD/2025 – Offre financière _ nom du BET ».

Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.

3.2. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation les **bureaux d'études nationaux spécialisés** conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech.

3.3. Qualifications et expériences requises du BET

L'équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Les membres de cette équipe doivent avoir une expérience confirmée dans le domaine de gestion des déchets, être pluridisciplinaire, expérimentée et capable de couvrir l'ensemble des dimensions de la mission : réglementaire, technique, environnementale, économique, institutionnelle et stratégique

L'équipe doit être encadrée par un (e) professionnel (le) de haut niveau, ayant une expérience probante, d'au moins Dix (10) ans, dans le domaine de gestion des déchets, des politiques publiques et des infrastructures de gestion des déchets. Il/Elle sera désigné (e) comme « Chef(fe) de l'équipe ».

3.3.1. Chef (fe) de l'équipe des experts :

Plus précisément, les responsabilités du (de la) chef (fe) d'équipe incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus de collecte de données et d'informations nécessaires pour la réalisation de l'étude ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l'étude ;
- Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Le/La chef (fe) de l'équipe des experts devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme d'ingénieur d'Etat ou Doctorat d'état dans le domaine du Génie de l'Environnement / Génie Civil / Génie des Procédés / Agronomie / Génie rural ou équivalent Expert dans le domaine des déchets ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans un domaine en rapport avec la prestation : génie de l'environnement, gestion des déchets, montage technico-financier des projets environnementaux.
- Justifier au moins cinq (5) expériences probantes pour le compte du secteur public ou des agences de coopération internationale confirmés en matière d'élaboration d'études relatives à la gestion des déchets.
- Expérience dans l'animation de démarches multi-acteurs (ministères, collectivités, société civile, secteur privé).

3.3.2. L'équipe des experts :

Cette équipe comprendra au moins les profils suivants :

- **Un cadre supérieur en génie de l'environnement spécialisé dans le domaine des déchets ou équivalent (Ingénieur d'Etat ou Master)**

Ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et ayant participé à au moins trois études ou projets dans le domaine de la gestion des déchets, montage technico-financier des projets environnementaux. Il sera chargé de contribuer aux diagnostics, à l'identification des flux de déchets verts, à l'analyse de leur potentiel de valorisation et à la formulation des solutions techniques intégrées (pré-collecte, collecte, valorisation in situ, transfert, valorisation hors site, etc.) ainsi que l'intégration des aspects inclusion, acceptabilité sociale, emploi vert et gouvernance participative

- **Un cadre supérieur en génie civil et structure ou équivalent (Ingénieur d'Etat ou Master)**

Ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et ayant participé à au moins trois études ou projets dans le domaine des ouvrages d'art et infrastructures.

Il sera chargé d'analyser et concevoir les infrastructures nécessaires aux scénarios de gestion retenus (aires de collecte, centres de transfert, zones de compostage, infrastructures de valorisation locale ou centralisée, aménagements logistiques) et la cartographie y afférente.

- **Un cadre financier expert (Master ou équivalent) en développement de filières, analyse de marché**

Ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les études de marché ou le développement industriel et ayant participé à au moins trois études de développement de filières industrielles / filières de gestion de déchets / montage financier de projets de déchets. Il sera chargé de l'analyse de marché des matériaux valorisés (demande,

offre, compétitivité) et de proposer des modèles économiques viables pour la structuration de la filière, de l'analyse financière de l'étude et de l'étude carbone et la fiche projet climatique.

Exceptionnellement, le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander le remplacement d'un ou plusieurs membres de l'équipe au cours de l'exécution de leur mission. Le BET devra pourvoir leur remplacement par le recrutement d'un professionnel de qualité au moins égale et ce dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

Le cas échéant, le changement d'un membre de l'équipe par le contractant, doit être de même profil et notifié au maître d'ouvrage dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

3.4. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- **Dossier administratif**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

3.4.1. Dossier administratif

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1) signée par la personne agissant au nom du concurrent.
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 (trois) mois ;
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l'administration compétente à cet effet.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;
- Le justificatif des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- Une copie des statuts de la société candidate ;
- Une note sur les moyens humains et techniques (une présentation de la société, son activité, son organisation et ses moyens humains et techniques) ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

3.4.2. Offre technique

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le BET approchera et effectuera le travail ;
- Présenter la liste nominative de l'équipe affectée aux différentes missions de la prestation mettant en avant leurs profils, leurs qualifications professionnelles, et l'expérience acquise dans leur domaine conformément

aux termes de référence ; Cette liste est accompagnée par des copies légalisées des diplômes, les curriculums vitae détaillés conformes au canevas de l'annexe 3, datés et cosignés par les intervenants et le concurrent et les références professionnelles signées.

3.4.3. Offre financière

Une offre financière détaillée doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à la prestation telle que définie dans la présente consultation.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.

Bordereau du prix global :

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en MAD (hors TVA)	
		En chiffres	En lettres
Mission 1 – Diagnostic et caractérisation du gisement de déchets verts	Forfait (F)		
Mission 2 – Étude des scénarios de valorisation	Forfait (F)		
Mission 3 – Étude technico-financière de la solution retenue et élaboration du DAO	Forfait (F)		
TOTAL (hors TVA)			
TVA (20 %)			
TOTAL TTC			

Le présent bordereau des prix est arrêté à la somme de Dirhams
Hors TVA

Fait à Le.....

Signature et cachet du concurrent

Décomposition des Prix

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous – Total (MAD)
Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail	F		01	
Mission 1 – Diagnostic et caractérisation du gisement de déchets verts				
Chef(fe) de l'équipe	J		15	
Cadre supérieur en génie de l'environnement ou équivalent (Ingénieur d'Etat ou Master)	J		10	
Mission 2 – Étude des scénarios de valorisation				
Chef(fe) de l'équipe	J		15	
Cadre supérieur en génie de l'environnement ou équivalent (Ingénieur d'Etat ou Master)	J		10	
Cadre supérieur en génie civil et structure ou équivalent	J		10	
Cadre financier expert (Master ou équivalent)	J		5	
Mission 3 – Étude de la faisabilité technique et financière et préparation du DAO				
Chef(fe) de l'équipe	J		15	
Cadre financier expert (Master ou équivalent)	J		15	
TOTAL – A -				
Frais de déplacement de l'équipe, de collecte de données.	F		01	
TOTAL – B -				
Production des documents - Livrable L0 - Livrable L1	U U		05 05	

- Livrable L2	U		05	
- Livrable L3	U		05	
TOTAL - C -				
Montant total A + B + C (hors TVA)				

4. Critères d'évaluation de la consultation

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- Etape 3 : Evaluation financière sur la base de l'« Offre Financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (**Nt**) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique	Points
Démarche méthodologique	
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point (<u>Motif d'écartement</u>)	
Méthodologie répondant strictement aux termes de référence (compréhension moyenne) : 10 points	30
Méthodologie développée par rapport aux termes de référence (bonne compréhension) : 20 points	
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	
Total (C1)	.../30

Qualité de l'équipe proposée pour la réalisation de l'étude	Barème	Documents de base	Justificatifs
Chef(fe) de l'équipe ayant au moins : <ul style="list-style-type: none"> - 10 ans d'expérience ; - 5 références ; 	Nt 1 : 30	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Diplômes - Attestations de Référence 	Expérience : <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 10 ans d'expérience : 20 points - Inférieur à 10 ans d'expérience : 0 points Références : <ul style="list-style-type: none"> - Références études : 2 points/ref valide en rapport à la prestation (10 points max.) <p><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u> <u>Profil non conforme = Motif d'écartement</u></p>
Cadre supérieur en génie de l'environnement ou équivalent (Ingénieur d'Etat ou Master) ayant au moins : <ul style="list-style-type: none"> - 5 ans d'expérience ; - 3 références ; 	Nt 2 : 15	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Diplômes - Attestations de Référence 	Expérience : <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 5 ans d'expérience : 10 points - Inférieur à 5 ans d'expérience : 0 points Références : <ul style="list-style-type: none"> - 3 références ou plus : 5 points - Inférieur à 3 références : 0 points <p><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u></p>
Cadre supérieur en génie civil ou équivalent ayant au moins : <ul style="list-style-type: none"> - 5 ans d'expérience ; - 3 références. 	Nt 3 : 10	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Diplômes - Attestations de Référence 	Expérience : <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 5 ans d'expérience : 05 points - Inférieur à 5 ans d'expérience : 0 points Références : <ul style="list-style-type: none"> - 3 références ou plus : 5 points - Inférieur à 3 références : 0 points <p><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u></p>

Cadre financier expert (Master ou équivalent) en développement de filières et analyse de marché ayant au moins : <ul style="list-style-type: none"> - 5 ans d'expérience ; - 3 références. 	Nt 5 : 15	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Diplômes - Attestations de Référence 	Expérience : <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 5 ans d'expérience : 10 points - Inférieur à 5 ans d'expérience : 0 points Références : <ul style="list-style-type: none"> - 3 références ou plus : 5 points - Inférieur à 3 références : 0 points <p>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</p>
Total (C2)		/70
Total global Nt		/100

Motifs d'élimination des offres techniques :

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique (diplômes, CV et références professionnelles signés par le maître d'ouvrage concerné) ;
2. L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
3. Absence de la note méthodologique ;
4. La non-conformité du profil du (de la) Chef (fe) de l'équipe des experts ;
5. la non-conformité des diplômes des experts (es)

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent.

Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC15/Projet_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Elaboration d'un schéma directeur pour la gestion durable des déchets verts de la ville de Marrakech**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre du projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (AWARD ID : 00122433.2/ PROJECT ID : 00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes morales

Je soussigné (Prénom, Nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu :.....

Affilier à la CNSS sous le n°.....

N° de patente :.....

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet

Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert (AC15/Projet_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Elaboration d'un schéma directeur pour la gestion durable des déchets verts de la ville de Marrakech**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (AWARD ID : 00122433.2/ PROJECT ID : 00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes morales :

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de(Raison sociale et forme juridique de la société) en ma qualité dedûment habilité à participer à la consultation relative à

Au capital de :

Adresse du siège social.....

Affilié à la C.N.S.S sous le n°

Inscrit au Registre de Commerce desous le n°

N ° de Taxe Professionnelle :

CIN du représentant légal :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A (En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....

Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae

CURRICULUM VITAE

1. Fonction proposée au sein de l'équipe :
2. Secteur en charge :
3. Nom et Prénom :
4. Date et lieu de naissance :
5. Numéro de tel :
6. Adresse e-mail :
7. Profil :
8. Emploi actuel :
9. Ancienneté dans le présent emploi :
10. Ancienneté dans la fonction de la prestation :
11. Nationalité :
12. Principales qualifications :

Indiquer en résumé votre expérience et préciser les expériences réalisées selon le tableau ci-après :

Objet de la prestation	Organismes bénéficiaires	Consistance	Dates de réalisation	Lieux de réalisation

13. Formation :

Citer les diplômes et éventuellement les certificats obtenus en commençant par les plus récents. Indiquer brièvement les établissements universitaires et les institutions d'enseignement spécialisés fréquentés avec le nom exact de l'établissement (éviter les abréviations).

14. Expérience professionnelle :

Indiquer les différents emplois et postes occupés par l'expert ayant un rapport direct avec l'objet de la présente consultation, en précisant les dates, le nom des employeurs successifs, le titre de la fonction assumée, le nombre

d'année d'expérience et le lieu d'emploi. Pour les dix dernières années, indiquer également les activités exercées et, le cas échéant, les références du client.

15. Langues :

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

Date.....

Signature de l'expert

Signature et cachet de la société

MARRAKECH
DURABLE